



Nous offrons l'égalité d'accès à l'emploi.

Selon le nombre de candidatures reçues, les exigences en matière d'expérience et de scolarité peuvent être modifiées.

## **PERSONNE MENTORE EN MIEUX-ÊTRE ET EN GESTION DES COMPORTEMENTS** **(Pour les membres du syndicat SESPPNB seulement)**

**(Poste à 10 mois)**

**Lieu de travail :** École Le Mascaret – Moncton

**Heures :** 36,25 heures par semaine - (100 % du temps)

**Poste :** Occasionnel à 10 mois – Fin le 19 juin 2026 (Avec possibilité de renouvellement).

**Début :** Au plus tôt possible

**Numéro de concours :** **26-15-DSFS-17FÉV**

### **DESCRIPTION DE L'EMPLOI :**

Il s'agit d'un travail professionnel dans les domaines de la planification et de la gestion des services destinés à la communauté apprenante en matière de mieux-être ainsi qu'aux élèves ayant des défis de gestion des comportements dans le but de créer un milieu propice à l'apprentissage.

Le/La titulaire relèvera du secteur des services aux élèves et sera chargé(e), entre autres :

- De collaborer avec les diverses personnes intervenantes en milieu scolaire, les parents ainsi qu'avec les partenaires communautaires et les services externes;
- De collaborer à l'élaboration, l'implantation et la coordination de nouveaux programmes, plans et projets;
- D'accompagner le personnel scolaire selon les besoins identifiés et assurer des suivis;
- De faire des interventions de groupes et individuelles visant le bien-être et la régulation des émotions/comportements;
- De participer aux conférences de cas et autres rencontres d'équipes multidisciplinaires à titre de partenaire de réflexion.



## EXIGENCES REQUISES :

La personne choisie devra détenir un baccalauréat en psychologie, en travail social ou en adaptation scolaire et posséder un minimum de deux (2) années d'expériences pertinentes dans le domaine du mieux-être et/ou de la gestion du comportement :

- Des connaissances dans les domaines de la théorie du choix, de l'intervention non violente en situation de crise, de la résolution de problèmes orientée vers les solutions et de la médiation, ainsi que la gestion de conflits, seront considérées comme des atouts;
- Des expériences au sein d'un centre de services spécialisés pour les jeunes traitant de la gestion des comportements, du trauma, de la santé mentale seront considérées comme des atouts;
- Des expériences au sein d'une équipe scolaire responsable du mieux-être et de la gestion des comportements seront considérées comme des atouts;
- Une excellente connaissance du français parlé et écrit est essentielle;
- Doit détenir un permis de conduire valide afin de pouvoir se déplacer régulièrement.

Les personnes possédant l'équivalent en formation et expérience pourraient également être considérées.

### Traitemet :

Salair à la quinzaine (2 722,52\$), selon le barème de la convention collective des employé(e)s des secteurs public et privé du Nouveau-Brunswick (Mentor en gestion de comportement/SESPPNB).

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur offre de services, par courriel, au plus tard le **17 février 2026 à 16h00** en précisant le numéro de concours.

***IMPORTANT : Nous communiquerons seulement avec les personnes qui seront retenues pour une entrevue.***

Ressources humaines  
District scolaire francophone Sud  
425, rue Champlain  
Dieppe NB, E1A 1P2  
Courriel : [rhfrancosud@nbed.nb.ca](mailto:rhfrancosud@nbed.nb.ca)